

Réseau valaisan d'Ecoles21 (RE21)

Organisateur :

Promotion Santé Valais

<https://www.promotionsantevalais.ch/fr/reseau-valaisan-ecoles21-235.html>

Quels sont les arguments qui justifient cette offre de prévention / promotion de la santé psychique dans les écoles ?

Une identification précoce des personnes en situation de vulnérabilité psychique au sein d'une école par le personnel enseignant sensibilisé/formé à cette thématique permet d'éviter un grand nombre de situations qui deviennent extrêmement critiques et qui ont des conséquences pour le jeune en difficulté.

Quels sont les principaux objectifs de cette offre de prévention / promotion de la santé psychique ?

Aider les écoles à développer un climat scolaire sain pour l'ensemble des acteurs de l'école est profitable pour la santé psychique de tous.

Décrivez le contenu et les moyens pédagogiques de cette offre de prévention / promotion de la santé psychique :

Au niveau du Réseau d'Ecoles21, chaque école qui adhère au programme choisit son chemin en fonction de ses besoins et de ses ressources. Les offres de prévention/promotion de la santé psychique sont principalement véhiculées par l'intermédiaires du RE21. Les échanges de bonnes pratiques développées au sein des écoles sont mis en avant. Transmettre aux écoles les moyens développés par d'autres établissements pour enrayer des situations critiques vécues par les établissements scolaires.

Public cible :

Le RE21 couvre un large spectre : du début de la scolarité obligatoire jusqu'à la fin du secondaire II.

Conditions d'accès :

Les écoles développent un projet d'une durée de 3 ans et signent une convention d'adhésion avec Promotion santé Valais.

Contact :

Yaelle Linder yaelle.linder@psvalais.ch